

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande sise 4, rue Docteur Gourdin - 14220 THURY-HARCOURT-LE-HOM représentée par son Président en exercice, Jacky LEHUGEUR,

désignée ci-après par le terme « CC Cingal-Suisse Normande », d'une part,

Et

L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie sise Mairie -76940 VATTEVILLE-LA-RUE, représentée par son Président en exercice Jacques CHARRON.

désignée ci-après par le terme « URCOFOR Normandie », d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande est un EPCI rassemblant environ 25 000 habitants et 42 communes. Le territoire compte 1 300 km de haies (potentiel que nous souhaitons renforcer via le programme ARTISAN) et de 8 600 ha de massifs boisés.

L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie, est une association loi 1901 créée en 2017 à l'initiative d'élus de collectivités répartis sur les cinq départements normands. Elle accompagne les élus pour faire de la forêt et de toutes les composantes de la filière bois un levier de développement économique en garantissant la gestion durable des forêts normandes, qu'ils soient propriétaires ou non de forêt.

L'URCOFOR apporte une expertise technique aux élus locaux pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois. Elle les accompagne dans l'exercice de leurs différents rôles : propriétaire de forêt, aménageur du territoire, maître d'ouvrage de bâtiments, médiateur, responsable de la sécurité.

Dans le cadre de leurs actions, elle promeut la valorisation de la ressource forestière locale en circuit court au travers du bois énergie et de la construction bois, entre autres. Elles accompagnent ainsi toute initiative en la matière et appuie dans le cadre du service aux adhérents, les collectivités dans le montage de leurs projets s'inscrivant dans cette logique de démarche territoriale.

Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie

Secrétariat : 1 rue des Côtes – 76520 MONTMAIN

Mail: normandie@communesforestieres.org

Portable : 06 17 96 38 80

Ses objectifs sont notamment :

1/ la création de liens de solidarité entre les collectivités forestières et la défense des intérêts forestiers des communes, départements, région et autres groupements tels que les intercommunalités, notamment par la présentation de propositions et par toutes démarches auprès des pouvoirs publics ;

2/ l'étude et l'accompagnement de toutes les questions concernant les forêts et espaces boisés des collectivités, leur prise en compte dans les politiques de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'emploi, la valorisation des produits de la forêt et les moyens et conditions de leur écoulement sur le marché du bois ;

3/ l'information et la formation concourant à un perfectionnement des représentants des collectivités (élus référents forêt bois) pour l'exercice des responsabilités dont ils sont investis.

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Les parties se sont rencontrées et ont convenu de collaborer afin d'intégrer la filière forêt et bois au sein de la stratégie territoriale de la Communauté de Communes dans le cadre de l'étude portant sur un projet de valorisation de biomasse et de production de combustibles sous forme de granulés de bois (granulation). Elles ont décidé d'établir un partenariat au travers d'une convention afin de partager les expériences, les compétences et les réseaux nécessaires à cette ambition.

La présente convention a pour objectif de définir l'engagement de chacune des parties dans le domaine de cette étude sur le territoire de la Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande, en rapport avec ses missions et ses compétences, et de préciser les rôles de chaque partenaire.

ARTICLE 2 : Modalités de réalisation

Les signataires de la convention s'engagent à travailler en partenariat, ce qui se traduit par le partage d'informations, la mise en commun des données, ainsi que la mutualisation des moyens techniques et humains, afin d'accompagner les élus du territoire dans leurs projets. Cette collaboration se déclinera selon 3 axes.

Les partenaires s'engagent à œuvrer ensemble dans le cadre de la phase d'étude pour le développement de la filière Bois Energie et de granulation bois sur le territoire.

L'URCOFOR Normandie s'engage à apporter un appui politique et technique auprès de la Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande à travers la compilation et la mise à disposition des données des ressources locales mobilisables et des besoins du territoire, à savoir notamment :

Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie

Secrétariat : 1 rue des Côtes – 76520 MONTMAIN

Mail: normandie@communesforestieres.org

Portable : 06 17 96 38 80

Axe 1 : Compilation des données libres de droit à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Cingal- Suisse Normande pour dresser un diagnostic général des massifs boisés

- Nature de la ressource : essences présentes sur le territoire, proportions : utilisation de l'outil ALDO de l'Ademe
- Données par essence :
 - Propriété physique : diamètres moyens par essences : brochure et étude IGN (donnée à l'échelle régionale)
 - Quantités : BD Forêt IGN
 - Volumes valorisables annuellement et caractéristiques : Données régionales IGN pour l'élaboration du PRFB
 - Disponibilité de la ressource sur le long terme : pas de données publiques facilement accessibles
 - Disponibilité annuelle de la ressource : prix, saisonnalité, usages et débouchés actuels : pas de données publiques facilement accessibles
 - Maladies : problèmes sanitaires et impacts sur la gestion forestière (ex : maladie du frêne – coupe progressive des arbres ou nécessité d'assainir la parcelle lors d'une unique coupe) : identification des surfaces de peuplements vulnérables + climEssence

Axe 2 : Identification des principaux acteurs forestiers sur le territoire de la Communauté de Communes Cingal- Suisse Normande :

- Acteurs gérant ces ressources : diversité en forêt privée + ONF en forêt publique (régime forestier)
- Acteurs propriétaires de la ressource et caractéristiques : distinction forêt privée / forêt publique + forêts sous document de gestion durable ou non

Axe 3 : Aide à la mobilisation et à l'animation territoriale à destination :

- Des acteurs forestiers identifiés pour les informer des réflexions et mesurer leur intérêt éventuel pour une telle démarche
- Des élus des collectivités pour promouvoir le bois énergie et leur présenter le lien avec la gestion durable des forêts.

Cette animation pourra prendre différentes formes :

- L'organisation de réunions, visites...
- La participation aux comités de pilotages et comités techniques ainsi qu'au suivi des travaux menés par le bureau d'études retenu pour l'étude de faisabilité sur le process de granulation.

La Communauté de Communes Cingal- Suisse Normande s'engage à :

- Informer et associer l'URCOFOR Normandie sur l'état d'avancement de l'étude et de l'impliquer dans la concertation et les travaux le concernant,

Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie

Secrétariat : 1 rue des Côtes – 76520 MONTMAIN

Mail: normandie@communesforestieres.org

Portable : 06 17 96 38 80

ARTICLE 3 : Financement

La présente convention ne comporte pas de contrepartie financière étant donné les financements de la Région Normandie dans le cadre du Contrat d'Objectif Forêt/Bois dont bénéficie l'URCOFOR Normandie.

Seule l'adhésion de la Communauté de Communes Cingal- Suisse Normande à l'URCOFOR Normandie est requise.

ARTICLE 4 : Actions de communication

Les partenaires s'engagent à communiquer sur le partenariat sur tout support ou dans toute manifestation qui aurait trait à l'objet de la présente convention.

ARTICLE 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa signature. Elle pourra être reconduite en fonction de l'avancement de la réflexion et de l'étude menée.

Fait en 2 exemplaires, le xx, à xx

M. Jacky LEHUGEUR
Président de la Communauté de Communes
Cingal- Suisse Normande

M. Jacques CHARRON
Président de l'Union Régionale des Collectivités
Forestières de Normandie